

**12 mai 2013** - Mission sur **Ain-Temouchent**

*Entretien avec Madame le Wali, puis avec le secrétaire Général de l'APC en compagnie de 3 adjoints. A propos des zones inutilisées, et sans perdre de vue qu'il nous faut conserver un espace important pour loger les ossuaires des regroupements futurs, il serait possible de céder soit l'espace au fond, soit l'espace occupé par les marbriers avec la surface complémentaire derrière le long du mur, à la condition expresse que des murs soient construits pour délimiter le nouvel espace du cimetière. Madame le Wali n'y voit pas d'objection mais elle demande que cette opération soit soumise à l'approbation du consulat.*

*Excellent accueil. Attendons le suivi.*

*Lettres de remerciement à Madame Le Wali et aux membres de l'APC, ainsi qu'au Directeur de l'Ecole d'Agriculture qui nous a reçus.*

**12 mai** - Mission sur **SIDI bel ABBES**

*Visite à Mr. le président de l'APC qui nous reçoit aimablement malgré notre énorme retard. Nous soulevons peu de questions pratiques, et restons dans des généralités. A ce propos il est indispensable que tout contact avec une autorité locale soit précédé d'une visite du cimetière correspondant. La visite s'est faite après l'entretien, et la mission a pu mesurer l'ampleur de l'état désastreux de ce cimetière qui, au demeurant, ne souffre pas de dégradations ou de profanations importantes, mais est victime de la végétation et de l'abandon de tout entretien. Il est certain que si la visite avait précédé l'entretien avec le président de l'APC, nous aurions mis davantage l'accent sur cet aspect du problème. J'ai signalé le cas de SBA dès mes premiers rapports et mes interventions auprès du Pd de l'APC précédent n'ont été d'aucun effet alors que nous pensions être favorisés par le fait qu'il était en même temps notre correspondant. C'est pourquoi, il faut absolument prendre attache avec la Wilaya quand l'APC est défaillante et multiplier les missions.*

**13 MAI** - Cimetière de **Tamasouhet**

*Très graves dégradations, mauvais entretien, invasion des herbes folles ; Une équipe importante d'ouvriers de la Régie des Pompes Funèbres opère. Travail sans fin : ils désherbent à la sape ou au Roto fil. L'herbe repoussera. Je suggère à Mr. Lalaoui, Directeur de la Régie, l'usage intensif de désherbant. Il me signale qu'il a fait trois essais sans succès. Il faut utiliser un désherbant puissant, et impérativement faire au moins trois passages dans l'année, avec un matériel approprié : tracteur et citerne. Le passage au pulvérisateur à dos n'est pas de mise ici. Mr. Lalaoui, est d'accord pour qu'on lui communique le ou les noms de désherbants efficaces. Mr. Candela projette de prendre contact avec la firme qui distribue ce produit pour essayer d'avoir un tarif préférentiel.*

*L'après midi, entretien avec Mr. Lalaoui dans son bureau où nous évoquons les différents problèmes posés par Tamasouhet. Mr Candela lui fait part de notre intention de lui confier les travaux de réhabilitation suite à notre mécontentement quant à la prestation du G7.*

**16 MAI- ORAN/ APC**

*Mission de toute la délégation à l'APC d'Oran. Long entretien avec le Pdt. de l'APC Accueil fastueux. Mr. le Pdt. de l'APC nous fait part des projets grandioses qui vont embellir la ville après la mise en service du tramway. Suit l'évocation des souvenirs communs. Mais du cimetière : Rien. Quand je veux ramener le sujet sur le tapis, et malgré l'intervention de Mme Troupel, Mr le Pdt. se défousse nettement sous le prétexte que parler d'argent à propos des morts est une faute de goût et de décence. Point final. Suivent thé, cadeaux, photos. Enterrement de père. Classe, même avec fleurs mais sans couronnes ! Manifestement notre projet n'entre pas dans ses préoccupations.*

**26 MAI- DIRECTION DES POMPES FUNEBRES.**

*Monsieur Lalaoui me remet le devis pour la réhabilitation du cimetière de RIO SALADO. Devis que j'envoie le soir même à Nicole Steibel, Jocelyne Quessada, au CSCO, et sur demande de Mr. Candela à Martine Campello. Nous abordons plusieurs sujets avec Mr. Lalaoui : il peut assurer le désherbage et les travaux de réhabilitation des différents cimetières d'Oranie. Je fais apparaître que dans les travaux de réhabilitation, il serait logique que la réfection des murs soit assurée par les APC et ne soit pas prise en charge par le CSCO.*

*En ce qui concerne le désherbage, Mr. Lalaoui est partisan du bétonnage entre tombes, moi aussi, mais nous ne pourrions jamais faire face à une telle dépense. Il m'annonce qu'il va procéder, de son propre chef, à ce bétonnage (une couche de tuf sous 5cm minimum de béton) sur 2 ou 3 carrés à Tamasouhet. Il lui sera alors possible d'évaluer le prix de revient de cette opération. Pour l'heure, nous retenons l'option du désherbage chimique, qu'il faut développer et préciser.*